



Tarifs des chambres particulières (Tarifs au 01/01/2024)¹⁾

Clinique de l'Isle

Chambre **BASIC**

Une chambre privative avec une vue dégagée sur la cour ou le parking, pour votre repos et votre tranquillité, disposant d'une salle de bain privative et un lit 90cm.

115 €

Chambre **STANDARD**

Une chambre seule avec une vue dégagée sur la cour, le parking ou le parc, pour plus de bien-être et de sérénité, avec salle de bain privative, une chaise, et un lit 90cm.

120 €

La télévision avec le pack Canal + et l'ouverture de la ligne téléphonique sont offertes.

Chambre **CONFORT**

Une chambre privative de taille moyenne avec une vue dégagée sur la cour, le parking ou le parc, disposant d'une salle de bain privative, d'une chaise, et un lit 90cm.

135 €

La télévision avec le pack Canal + et l'ouverture de la ligne téléphonique sont offertes.

Chambre **GRAND CONFORT**

Une chambre privative de taille moyenne avec une vue dégagée sur la cour, le parc ou la forêt disposant de la climatisation, d'une salle de bain privative, d'une chaise, et un lit 90cm.

155 €

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une trousse de toilette.

La télévision pack Canal + inclus et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.

¹⁾ Le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.



Tarifs des chambres particulières (Tarifs au 01/01/2024)¹⁾

Clinique de l'Isle

Chambre SUPERIEURE

Une chambre privative de taille moyenne avec une vue dégagée sur le parc ou la forêt, disposant de la climatisation, d'une salle de bain privative, d'une chaise, et un lit 90cm.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : une trousse de toilette, et une corbeille de fruits hebdomadaire.

La télévision avec le pack Canal + et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.

185 €

Chambre PRIVILEGE

Une grande chambre avec une vue dégagée sur le parc ou la forêt, disposant de la climatisation, d'une salle de bain privative, d'une chaise et un fauteuil. Une literie de 110 cm, ainsi qu'écran télévision de grande taille sont mis à disposition.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : un coffret beauté, et une corbeille de fruits hebdomadaire.

La télévision avec le pack Canal + et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.

220 €

Chambre GRAND PRIVILEGE

Une grande chambre avec une vue dégagée sur le parc ou la forêt, disposant de la climatisation, d'une salle de bain privative, d'une chaise et un fauteuil. Une literie de 110 cm, ainsi qu'écran télévision de grande taille sont mis à disposition.

Des cadeaux de bienvenue sont offerts gracieusement, à savoir : un bouquet de fleurs à l'arrivée, un coffret beauté, et une corbeille de fruits hebdomadaire.

La télévision avec le pack Canal + et l'ouverture de la ligne téléphonique sont également offertes.

375 €

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »

¹⁾ Le prix des chambres particulières est déterminé en fonction des équipements mis à disposition, de la superficie de la chambre, de sa rénovation, de son emplacement au sein de la Clinique, de son exposition ou encore de sa vue.

Les éventuels dépassements d'honoraires et les Médicaments dits « intercurrents » non remboursés par l'Assurance Maladie et la chambre particulière peuvent :

- être pris en charge par votre Complémentaire Santé si votre contrat Mutuelle le prévoit
- à défaut, ils vous seront facturés

La Direction se réserve la possibilité de remplacer toute prestation offerte en cas de circonstances exceptionnelles (épidémie...)

ou de défaut d'approvisionnement.
Merci de votre compréhension.